

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 090
Séance du 17 octobre 2025

Demande de subvention dans le cadre du dispositif régional InSPIR Initiatives Scientifiques Pilotes d'Intérêt Régional – SALICORNE « Structures Additives Littorales Innovantes pour la Conservation et l'Optimisation des Ressources Naturelles et Ecologiques » - laboratoire UTA

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 19 septembre 2025.

La demande de subvention dans le cadre du dispositif régional InSPIR Initiatives Scientifiques Pilotes d'Intérêt Régional – SALICORNE « Structures Additives Littorales Innovantes pour la Conservation et l'Optimisation des Ressources Naturelles et Ecologiques » - laboratoire UTA, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Conseil d'Administration du 17 octobre 2025

**Demande de subvention dans le cadre du dispositif régional InSPIR
(Initiatives Scientifiques Pilotes d'Intérêt Régional)
SALICORNE « Structures Additives Littorales Innovantes pour la Conservation et
l'Optimisation des Ressources Naturelles et Écologiques »
Laboratoire UTA**

Intitulé du projet : SALICORNE « Structures Additives Littorales Innovantes pour la Conservation et l'Optimisation des Ressources Naturelles et Écologiques »

Descriptif :

Le projet SALICORNE ambitionne de structurer une filière régionale d'impression 3D XXL de structures bio-inspirées et écoconçues, à partir de matériaux recyclés et biosourcés issus de flux régionaux hétérogènes. Dans le prolongement du programme LASCALA, il mobilise les compétences régionales en intelligence artificielle, écologie littorale, sciences des matériaux et ingénierie environnementale. L'objectif est de prototyper trois démonstrateurs de récifs artificiels et infrastructures multifonctionnelles capables de restaurer la biodiversité, de stabiliser les sédiments et de résister aux conditions côtières extrêmes. Ces démonstrateurs seront déployés sur deux sites pilotes des Hauts-de-France d'ici fin 2028, accompagnés de recommandations transférables à d'autres collectivités littorales. Les impacts attendus incluent la production de 5 publications, 3 brevets, 1 base de données publique, et la création de 2 emplois directs dans la filière additive durable.

Coordinateur : IMT Nord Europe (CERI Matériaux & Procédés)

Partenaires : IMT NORD EUROPE (CERI Matériaux & Procédés - CERI MP), Université d'Artois (Unité Transformations & Agroressources), Université de Lille (Laboratoire d'océanologie et de géosciences), ICAM (structures et matériaux innovants)

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 81 055,20 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 161 389,88 €

Bénéficiaires : Université d'Artois (UTA)

Responsable scientifique pour l'Artois : Patrick Martin (UTA)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres Univ Artois	Région	Coût total
Fonctionnement	10 000,00 €	0 €	10 000,00 €
Equipeement	0 €	0 €	0 €
Personnel	70 334,68 €	81 055,20 €	151 389,88 €
Total	80 334,68 €	81 055,20 €	161 389,88 €

Fonctionnement : Fonctionnement : consommables essentiellement et petits matériels, missions, articles	10 000€
Equipeement :	0 €
Personnel : Recrutement d'1 IGR pendant 24 mois Implication de 3 personnels permanents (1 PR sur 7,5 % de son temps de travail, 1 MCF et 1 PR sur 5 % de leur temps de travail)	81 055,20 €